

#10
Juin 2021

#AggloTLP

magazine

Le journal d'information de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

ARSENAL
Les projets avancent

MOBILITÉ
Transports scolaires pour l'agglomération

DOSSIER SPÉCIAL
Le Nouveau Programme National
de Renouvellement Urbain

tarbes
lourdes
pyrénées
Communauté
d'agglomération





6 | # MOBILITÉ DOUCE ET TRANSPORTS SCOLAIRES

#ACTUS

Les brèves de l'agglomération

#MOBILITÉ

Déplacements doux et services innovants pour TLP Mobilités
Place aux inscriptions des transports scolaires

#ENSEMBLE

Fonds d'aide aux communes

#PORTRAIT

CitésLab : Marie Boueme

#DOSSIER

Qu'est-ce que le NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) ?



10 | #DOSSIER SPÉCIAL

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

4

6

#ENVIRONNEMENT 16

Prime Air Bois, une aide qui tombe bien
Les bons gestes avec l'Aggl'Eau
Défi Locavore
Nouvel indice ATMO

8

#PROJETS 20

L'Usine des Sports
La nouvelle Médiathèque

10 #DEV ÉCO 22

Découvrez la ZAE Cognac
Focus sur le Groupe Lauak

#(RE)DÉCOUVRONS NOTRE TERRITOIRE 24

Lac de Gabas
Lac de Lourdes
Ourdis-Cotdoussan

#LECTURE PUBLIQUE 26

La bibliothèque Claude Nougaro se transforme
Radio Graino s'écoute partout
Partir en livres
Les coups de cœur, préparez vos prochaines escapades

SOMMAIRE



Ici,
la lumière
est DIVINE

+ d'infos sur
agglom-tlp.fr
& nos réseaux



@AggloTLP



(RE)DÉCOUVRONS NOTRE TERRITOIRE
Aire de loisirs / Lac de Lourdes
agglom-tlp.fr

tarbes
lourdes
pyrénées

Photo P. Vincent - Of Lourdes

ÉDITO

« Activer les leviers de la relance »

Ces mots porteurs d'espoir en l'avenir, doivent s'accompagner d'actes forts et d'aides de l'État pour sortir d'une crise, véritable séisme, dont les répliques n'en finissent pas.

Pour autant nous n'avons jamais cessé de réparer les tissus endommagés, de protéger un épiderme communautaire mené à rude épreuve.

Nous tenons bon.

Nous pouvons faire face car nous sommes solidaires, courageux et engagés par un destin commun.

En même temps que nous avons lutté pour préserver les besoins essentiels de tous, nous avons suivi la feuille de route afin d'être prêts à relever les défis. Ils nous attendent avec la reprise que chacun appelle de ses vœux et qui ne se contentera pas de promesses.

L'Agglomération est toujours restée dans l'action et les effets en sont visibles :

- *Des actions renforcées en matière sociale par le biais des dispositifs de la politique de la ville.*
- *Une stratégie d'aménagement du territoire basée sur la rénovation urbaine, la réhabilitation des cœurs de ville avec toujours à l'esprit l'irrigation de l'ensemble du territoire, les secteurs ruraux et les communes les plus éloignées.*
- *La poursuite des projets structurants inscrits dans notre projet d'agglomération : l'Usine des Sports avance à grands pas.*
- *L'introduction de l'innovation dans nos pratiques quotidiennes : mettre les nouvelles technologies connectées au service de tous : dans la mobilité, les espaces partagés, des biens et des services communs accessibles à tous.*

Pour vous, pour tous ceux qui vivent et travaillent dans l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, pour tous les acteurs économiques, les forces vives, les associations et les bénévoles, nous ne devons pas faiblir.

Et nous allons porter ensemble le projet sur lequel nous nous sommes engagés. Nous l'avons adapté aux mutations que la crise a engendrées.

Un projet attractif, source de développement et respectueux des enjeux environnementaux, du bien-être et de la santé de tous.

L'échelle planétaire s'est invitée dans la réflexion et impose d'envisager les décisions locales avec une vision plus globale.

Dans l'adversité restons toujours unis.

C'est cela l'esprit communautaire que cette édition du magazine veut illustrer. Son ambition est de vous montrer nos actions mais aussi et surtout, de vous proposer de participer à cette belle aventure humaine car c'est pour vous que nous travaillons tous ensemble.

#AggloTLP n°10 - Journal d'information de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées > Zone tertiaire Pyrène Aéro-Pôle Téléport 1 CS 51331 65013 Tarbes cedex 9 > Tél : 05 62 53 34 30 > Directeur de la publication : Gérard Trémège > Responsable de la communication : Julie Saüt > Conception graphique et PAO : service communication > Rédaction : service communication > Impression : Groupe Reprint > Crédits photos : Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ; Freepik.com ; Adobe Stock ; Mairie de Tarbes (p11) ; Mairie de Lourdes (p6 et 11) > Tirage : 70 000 exemplaires > Distribution : Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ADREXO > N° ISSN : 2608-0559 (imprimé), N° ISSN : 2608-7405 (en ligne) > Dépôt légal : juin 2021.



Gérard TRÉMÈGE
Président de la Communauté
d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
Maire de Tarbes

Les communes
de l'agglo TLP

Adé
Allier
Angos
Arcizac-Adour
Arcizac-Ez-Angles
Arrayou-Lahitte
Arrodets-Ez-Angles
Artigues
Aspin-en-Lavedan
Aureilhan
Aurensan
Averan
Azereix
Barbazan-Debat
Barlest
Barry
Bartrès
Bazet
Bénac
Berberust-Lias
Bernac-Debat
Bernac-Dessus
Bordères-sur-L'Échez
Bourréac
Bours
Cheust
Chis
Escoubès-Pouts
Gardères
Gayan
Gazost
Ger
Germs-sur-l'Oussouet
Geu
Gez-ez-Angles
Hibarette
Horgues
Ibos
Jarret
Juillan
Julos
Juncalas
Lagarde
Laloubère
Lamarque-Pontacq
Lanne
Layrisse
Les Angles
Léznigan
Loubajac
Loucrup
Louey
Lourdes
Lugagnan
Luquet
Momères
Montignac
Odos
Omex
Oricles
Orleix
Ossen
Ossun
Ossun-Ez-Angles
Ourdis-Cotdoussan
Ourdon
Oursbelille
Ousté
Paréac
Peyrouse
Poueyferré
Saint-Créac
Saint-Martin
Saint-Pé-de-Bigorre
Salles-Adour
Sarniguet
Sarrouilles
Ségus
Séméac
Sère-Lanso
Séron
Soues
Tarbes
Vielle-Adour
Viger
Visker

QUAND L'ART ET LA SPIRITUALITÉ SE RENCONTRENT

À la découverte des bijoux baroques de notre territoire !

C'est à l'église de Lézignan, connue pour son retable d'exception que Gérard Trémège, Président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Thierry Lavit, Vice-président en charge du Tourisme, Philippe Baubay, Conseiller communautaire en charge des équipements culturels et Gérard Boué, Maire de Lézignan, ont présenté l'ouvrage « Trésors Baroques Tarbes Lourdes Pyrénées ».

Entourés des auteurs et contributeurs du projet, ils ont présenté ce livre, souhait d'une publication illustrée destinée au plus grand nombre. Il est le fruit d'un long travail d'identification et de recherche autour des trésors du Patrimoine baroque et les lieux qui les abritent. Les auteurs se sont aussi prêtés au jeu d'une séance de dédicaces. Ce livre est dédié à tous les passionnés, habitants et visiteurs conquis par la beauté, la singularité et la majestuosité de ces trésors d'églises souvent méconnus. Il est disponible dans des librairies des Hautes-Pyrénées (au prix de 28€).



Plus d'informations sur : www.agglo-tlp.fr/tresors-baroques

LOURDES SOUFFLE SES BOUGIES

100 ans de vie d'un Musée pour les Pyrénées

C'est en avril 1921 que Margalide et Louis Le Bondidier s'installent au château de Lourdes et ouvrent les premières salles du Musée pyrénéen aux visiteurs. En septembre 1922, le musée est inauguré par Léon Bérard, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Le Musée pyrénéen rassemble la plus importante collection au monde sur l'histoire, les cultures des Pyrénées et les mouvements pyrénéistes du XVIII^e au début du XX^e siècle. Et cette année, le Musée pyrénéen ouvre le chantier du XXI^{ème} siècle, vaste projet de sa « refondation » ! Le chantier des collections s'étalera sur plusieurs années pour rejoindre des réserves externalisées.

Conférences, visites guidées, vente de livres anciens, cinéma de plein-air, spectacles se préparent pour le plus grand plaisir de tous. Sont particulièrement attendus :

- L'Album du centenaire : les habitants sont invités à sélectionner leur œuvre préférée parmi un catalogue numérique de 100 œuvres choisies, présentées et commentées sur site et hors les murs.
- L'Exposition #100ans : parcours photographique des premières mises en scènes du musée des années 1930 à 1960.
- L'inauguration de la maquette du château réalisée par Margalide Le Bondidier en 1936 exposée dans le Hall d'accueil.

Plus d'informations sur : www.chateaufort-lourdes.fr, au 05 62 42 37 37 ou sur la page Facebook : Château fort – Musée Pyrénéen de Lourdes



PÔLE UNIVERSITAIRE

Vers un avenir commun

C'est le moment !

L'ENIT et l'IUT de Tarbes sont arrivés au terme de leur contrat quinquennal avec l'État et la Région. L'heure est venue de décider la trajectoire à suivre pour les 5 prochaines années.

L'ambition du pôle universitaire tarbais est de continuer son développement tout en innovant et proposant une nouvelle offre sur le territoire. Ainsi l'ENIT et l'IUT souhaitent travailler main dans la main et se regrouper pour créer une nouvelle structure, plus forte, une offre plus complète mais aussi plus attractive et donc plus visible au niveau national et international. Ces établissements d'enseignement supérieur mènent une réflexion active dans ce cadre et se penchent vers un modèle que l'on trouve peu en France (il y en a trois) : **l'Université de Technologie.**

Au regard des compétences et des moyens présents sur le site, l'IUT et l'ENIT souhaitent développer leur offre de formation et accroître les synergies en recherche et innovation. Mais pour cela il est nécessaire de se doter d'un statut de pleine autonomie, concrétisé par la création d'une Université de Technologie, avec le soutien total des collectivités du territoire. Ainsi, le 23 mars 2021, Les directeurs de l'ENIT, Jean-Yves Fourquet, et de l'IUT, Jean-Yves Chambrin, ont convié la presse en présence de Jean-Louis Cazaubon, Vice-Président de la Région Occitanie, Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées, Gérard Trémège, Président de la CATLP et Maire de Tarbes, et Gilles Craspay, Conseiller communautaire en charge de l'Enseignement Supérieur, pour présenter la co-construction d'un avenir commun pour le pôle universitaire du territoire.

C'est le bon moment. Les collectivités désirent participer à cet objectif commun de mettre en perspective des enjeux structurels et des enjeux stratégiques pour composer un Campus durable et attractif encore jamais réalisé dans notre Région. Il concerne plusieurs milliers d'étudiants, plus d'une centaine de chercheurs, de nombreuses entreprises. Comme le disait Gérard Trémège « *La ville de Tarbes et l'Agglomération sont très fiers de leur pôle universitaire ! Inscrivons-nous dans une collaboration étroite pour que, demain, nous puissions envisager le développement d'un pôle universitaire, encore plus moderne, dynamique et fort. Nous avons la responsabilité de vous accompagner et de vous soutenir (...) c'est une opportunité exceptionnelle, il en va de l'attractivité de notre bassin de vie à tous* ». Michel Pélieu ajoute « *Je souhaite que le Département soit un partenaire à part entière de ce projet qui rayonnera sur l'ensemble du territoire.* »

L'Université de Technologie permettra d'accroître la visibilité des formations tarbaises au national et à l'international, pour attirer de nouveaux talents sur le territoire, mais aussi de « *répondre aux besoins des entreprises du territoire* » comme l'ont rappelé Jean-Louis Cazaubon et Antoine Nunes. Jean-Louis Cazaubon précise « *Tarbes fait partie des villes universitaires d'équilibre. Ce qui témoigne d'une collaboration intelligente qui viendra conforter le tissu industriel en produisant une offre alternative à celle des métropoles* ». Il s'agit d'un véritable projet de Campus universitaire polymorphe et innovant, de nature à irriguer le territoire en soutenant son tissu industriel.



De gauche à droite : Jean-Yves Chambrin, Jean-Yves Fourquet, Michel Pélieu, Gilles Craspay, Gérard Trémège, Jean-Louis Cazaubon et Antoine Nunes.

Le saviez-vous ?



UNE AGGLO PLUS
ACCESSIBLE
POUR TOUS

**ACCEO simplifie
les modes de
communication**

Les accueils téléphoniques des établissements de l'Agglo sont désormais adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes et aux personnes aphasiques ou sourdes aveugles avec Acceo.

Disponible via une application gratuite (téléchargeable sur Google Play ou Apple store), les interprètes Acceo traduisent les conversations en temps réel et à distance depuis une interface adaptée.

Retrouvez en détail la solution Acceo et les établissements joignables sur : www.agglo-tlp.fr/une-agglo-plus-accessible





MOBILITÉ DOUCE

TLP Mobilités inaugure des vélos en libre-service et des voitures électriques en autopartage

Inauguré en octobre dernier, le nouveau réseau de transport de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées « TLP Mobilités » étoffe désormais son offre avec le déploiement de deux services complémentaires au réseau de transport.

50 vélos électriques en libre-service (VLS)

D'abord mis en service à Tarbes le 17 octobre 2020 puis depuis le début d'année 2021 à Lourdes, les 50 vélos électriques en libre-service ont été déployés dans 9 stations de l'agglomération. 5 stations à Tarbes (Gare SNCF, Verdun, Marcadiou, Brauhauban et le Pôle Universitaire) et 4 stations à Lourdes (Gare SNCF, Espace Robert Hossein, Halles et Pont-Vieux). Ces vélos, tous à assistance électrique, font partie des actions dans lesquelles s'engage l'agglomération pour promouvoir une mobilité plus douce, et économique : 1€ toutes les 30 minutes et si vous êtes déjà abonnés au réseau TLP Mobilités, les 30 premières minutes sont systématiquement offertes !

5 voitures électriques en libre-service

5 voitures électriques (Renault Zoé) en libre-service sont mises à la disposition des habitants. Ces voitures sont disponibles depuis 2 stations à Tarbes (2 voitures à Marcadiou et 2 voitures à Brauhauban) et 1 à Lourdes (devant la Mairie, avenue du Maréchal Juin). Ces voitures sont toutes stationnées sur des places dédiées et équipées de bornes de rechargement en fonction dans tout le département (SDE65).

L'usage est simple, une fois inscrit sur la plateforme Citiz (prestataire assurant la gestion du service), l'utilisateur est autonome et peut réserver à tout moment la voiture, pour 1 heure, 1 jour, 1 semaine à des tarifs adaptés pour chaque usage. À partir de 4.5€/h et 0.37€/km.



Photo Mairie de Lourdes



VOTRE INSCRIPTION AUX ... TRANSPORTS SCOLAIRES

J'HABITE UNE DE CES 11 COMMUNES* ET MON ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE EST À TARBES (ET PROCHE PÉRIPHÉRIE)
* Aureilhan, Bordères-sur-l'Echez, Bours, Chis, Ibos, Laloubère, Odos, Orleix, Séméac, Soues, Tarbes
J'utilise **TLP Mobilités**

J'HABITE LOURDES, MON ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE EST À LOURDES
J'utilise **Lourdes Pyrénées**

J'HABITE DANS L'AGGLO MAIS MON ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE EST HORS AGGLO
J'utilise **Lio**

JE NE SUIS DANS AUCUN DE CES CAS, ET MON ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE EST DANS L'AGGLO
J'utilise **tarbes lourdes pyrénées**

TOUTES LES INFOS > agglo-tlp.fr/transportsscolaires

#aggloTLP

TRANSPORTS SCOLAIRES

Place aux inscriptions

Vous habitez sur le territoire Tarbes-Lourdes-Pyrénées, votre établissement scolaire se situe dans l'une des communes de l'agglomération, ou pas.... Sachez que différentes solutions de transport scolaire s'offrent à vous.

Vous habitez l'une des communes suivantes : Aureilhan, Bordères-sur-l'Echez, Bours, Chis, Ibos, Laloubère, Odos, Orleix, Séméac, Soues, Tarbes, et votre établissement scolaire se trouve à Tarbes ou dans la périphérie tarbaise : Inscrivez-vous sur > **TLP-Mobilités.com**

Vous habitez *Lourdes* et votre établissement scolaire se trouve à *Lourdes* : Inscrivez-vous sur > **Lourdes.fr**

Vous habitez une commune de l'agglomération mais votre établissement scolaire se situe en dehors de l'agglomération ou à l'inverse vous habitez hors agglo mais votre établissement scolaire est dans l'agglo : Inscrivez-vous auprès du réseau régional d'Occitanie Lio > **Lio.laregion.fr**

Enfin, vous n'êtes dans aucun des cas précédents et votre établissement scolaire se situe sur le territoire de l'agglomération. Inscrivez-vous auprès du Service transports de l'agglo > **agglo-tlp.fr/transports-scolaires-catlp**



Les élèves de primaire doivent se rapprocher de leur directeur d'école pour savoir s'il existe un service de transport scolaire vers leur école.

TRANSPORTS URBAINS CONNECTÉS

Un service de paiement sans contact innovant

Depuis le 28 mars 2021, Keolis TLP a déployé au sein du réseau de transport **TLP Mobilités** une solution de paiement sans contact à bord des bus. Le service est compatible avec les cartes de paiement sans contact affiliées à Visa et Mastercard quelle que soit la banque d'émission. Ce nouveau service favorise l'accès au réseau de transport en commun TLP Mobilités, tant pour les habitants que pour les voyageurs et visiteurs occasionnels. Il permet aux passagers de payer leur voyage et de pallier l'impossibilité d'achat de billets à bord du fait de la situation actuelle liée au COVID-19.

Comment ça marche ? Il suffit de monter à bord et de présenter sa carte de paiement sans contact sur le valideur comme n'importe quel autre titre de transport. En cas de voyages à plusieurs, il est possible de choisir un nombre supérieur de passagers en sélectionnant sur l'écran tactile. Le prix payé est identique à celui du ticket vendu habituellement par le conducteur, soit **1€**.

Le service est proposé dans l'ensemble des bus du réseau à l'exception des véhicules légers de transport à la demande.



Poursuite des investissements en 2021

Dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes (FAC) mis en place par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, des subventions sont déclenchées dans le but d'aider les communes de moins de 5 000 habitants (81 communes concernées) à investir en vue d'améliorer leur attractivité ou de mettre en valeur leur patrimoine. **Voici des exemples de réalisations qui ont reçu une aide :**

BÉNAC :

Construction du Bar-Restaurant *La Pastourelle*.

Les travaux ont consisté à construire un bar-restaurant et une petite halle pour revitaliser le village et permettre de redonner vie au centre bourg tout en accueillant des activités économiques et culturelles (petit marché, expositions, concerts, etc...) au sein du Marquisat. Montant total des travaux : 485 051 € HT.



Aide accordée : 17 912 €



Aide accordée : 9 636 €

LAGARDE :

- **Mise en accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite (PMR) de l'entrée de l'église et des allées du cimetière.
Montant total des travaux : 38 641 € HT.

LALOUBÈRE :

Aménagement de la place de la Mairie.

La commune a aménagé la rue du 19 mars 1962 et l'avenue des Sports (reconstruction des accès, des stationnements et des continuités piétonnes entre les différents équipements publics communaux et des axes routiers importants) et ce, tout en embellissant, en aménageant le paysage et en plantant de nouveaux arbres pour pallier l'abattage des 45 platanes centenaires atteints par le chancre coloré.

Montant total des travaux : 115 161 € HT.



Aide accordée : 17 912 €



Aide accordée : 17 912 €

LOUBAJAC :

- **Réhabilitation d'un bâtiment communal en mairie**

La commune a réhabilité un ancien bâtiment avec rénovation énergétique afin d'y abriter la nouvelle mairie, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Montant total des travaux : 162 306 € HT.

Faites éclore votre projet !

CitésLab, le réseau d'accompagnement des créations d'entreprise en quartiers prioritaires

La CATLP porte le dispositif national CitésLab, proposé par BPI France, et initié sur le territoire par le GIP Politique de la Ville. Objectif : développer la création d'activités économiques dans les quartiers prioritaires et en veille active de Tarbes, Lourdes et Aureilhan.

Vous avez une idée mais vous ne savez pas comment la mettre en œuvre ? CitésLab vous aide à amorcer votre projet. Une fois votre idée formalisée, on vous informe sur les aides et les appuis existants. Puis les organismes locaux d'accompagnement et de financement prennent le relais. Mais votre référent de proximité reste le même tout au long de votre parcours et assure le suivi de votre projet.

Elle l'a fait !

Entretien avec **Marie BOUEME,** Vendeuse à domicile Mandala Shop

Après plusieurs années dans la restauration en France et en Angleterre, en 2014, Marie décide de prendre un nouveau départ et passe le concours d'État d'Aide Médico Psychologique (A.M.P).

Attirée par la médecine douce et la santé au naturel, Marie envisage de développer une nouvelle activité. Elle souhaite être autonome dans son travail. Elle découvre l'entreprise Mandala shop, une société française qui commercialise des pierres reconnues pour leurs bienfaits sur la santé.

Sensible à cette démarche naturelle, elle se dirige vers un statut de vendeur à domicile indépendant.

À travers ce projet, elle développe sa clientèle à son rythme en gardant son emploi salarié. Elle trouve alors un équilibre professionnel. Son enthousiasme et sa bonne humeur lui permettent rapidement de créer une relation de confiance avec ces clients. Ainsi développe-t-elle son activité sereinement et de façon progressive.

Elle est aujourd'hui marraine de nouvelles vendeuses à domicile indépendantes, et son équipe se constitue désormais de 5 personnes.

Elle a été accompagnée par CitésLab à Lourdes et est devenue entrepreneure depuis 2018.



« *Toujours positiver* »

Marie Boueme

Vous souhaitez rencontrer Alice pour lui parler de votre projet ?

Alice Lorentzos, cheffe de projet CitésLab
07 77 16 56 16 / alice.lorentzos@agglo-tp.fr

QU'EST-CE QUE LE NPNRU ?

Lancé en 2014, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prévoit la transformation profonde, sur le territoire français, de plus de 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires. Des objectifs forts de l'intervention urbaine sont portés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et ses partenaires pour réussir la transformation des quartiers concernés par le programme :

- Augmenter la diversité de l'habitat
- Adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines visées
- Favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique
- Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants
- Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers
- Réaliser des aménagements urbains et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sûreté et anticipant les évolutions et mutations futures

Ces objectifs ont vocation à être priorisés et adaptés au contexte local par les porteurs de projet.



DOSSIER SPÉCIAL NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Porteuse d'une stratégie de renouvellement urbain, la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées pilote, dans le cadre de sa compétence Politique de la ville et des contrats de ville de Tarbes et Lourdes, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Un projet ambitieux au long cours

À travers la signature d'une convention de renouvellement urbain avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (**ANRU**), l'agglomération et l'ensemble des partenaires impliqués soutiennent et portent une ambition majeure : **améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants, désenclaver les quartiers, permettre une meilleure connexion aux espaces urbains et favoriser la mixité sociale des Quartiers Politiques de la Ville (QPV).**



En 2014, les quartiers de **Bel-Air** à Tarbes et l'**Ophite** à Lourdes ont été retenus au titre NPNRU en qualité de quartiers d'intérêt régional.

29 avril 2021 - Signature officielle du lancement du NPNRU, en présence de Mme Emmanuelle Wargon Ministre déléguée chargée du Logement (photo Mairie Tarbes). Ci-contre, Gérard Trémège, Maire de Tarbes, et Thierry Lavit, Maire de Lourdes, entourent Madame La Ministre (photo Mairie de Lourdes).



Un travail de définition des projets de renouvellement s'est alors engagé avec l'ANRU au moyen d'études urbaines et sociales sur chacun des deux quartiers et ce, dans le cadre de protocoles dits de préfiguration.

Ces projets ont été définis et approuvés collégalement lors des différents comités de pilotage qui se sont réunis tout au long de la phase d'étude.

Les deux projets de renouvellement urbain ont fait l'objet de plusieurs avis favorables de l'ANRU suite au passage en Comités d'Engagement (CE) qui se sont réunis en 2018, 2019 et 2020. Enfin, une déclaration d'engagement, signée le 13 mars 2020, a arrêté les concours financiers de l'ANRU.

Un travail partenarial d'écriture d'une convention pluriannuelle unique, pour les projets de renouvellement urbain de Tarbes Bel Air et Lourdes Ophite, a été conduit par la Communauté d'agglomération durant toute l'année 2020.

Cette convention, aujourd'hui validée par l'ANRU, présente les éléments du projet et les opérations programmées sur chaque quartier, les engagements (notamment financiers) de l'ensemble des partenaires, les modalités d'association des habitants ainsi que diverses dispositions (gouvernance, suivi, évaluation...).



Les habitants, au cœur du projet du renouvellement urbain

Une large concertation a été menée tout au long de la construction de ce projet à travers l'organisation de réunions des conseils citoyens regroupant des habitants des quartiers. La parole des habitants a ainsi été portée au sein des instances de pilotage des deux projets.

Animées par le GIP Politique de la ville, qui œuvre depuis de nombreuses années aux côtés des habitants dans le cadre du contrat de ville de Tarbes et de Lourdes, ces réunions de conseils citoyens ont permis d'informer et de communiquer sur l'avancée du projet mais également de répondre aux différentes sollicitations.

À Lourdes, depuis fin 2016, une maison du projet a été installée au pied de la plus grande tour de l'Ophite. Elle a permis de présenter le projet pour améliorer son appropriation auprès des habitants. À Tarbes, l'ancienne conciergerie a permis la tenue de réunions de concertation.

Avec la réalisation du projet de renouvellement urbain, des maisons de quartiers seront construites au cœur des projets urbains pour poursuivre l'accompagnement des habitants dans l'évolution du renouvellement de leur quartier.



L'impact du projet sur le territoire

Ce projet de renouvellement urbain génère 83 millions d'euros de coûts d'opérations ; Un impact économique fort pour le territoire et notamment dans le domaine du BTP en activant une relance de l'activité dans un contexte de crise économique majeur.

Les travaux réalisés au travers des différentes opérations vont également contribuer à favoriser **l'emploi local** à travers la mise en place d'une clause sociale. Ainsi, les maîtres d'ouvrage bénéficiant de subventions de l'ANRU s'engagent à construire de réels parcours vers l'emploi pour les habitants des quartiers, en s'appuyant sur les chantiers de renouvellement urbain. 10% du volume des heures de travail estimé sera fléché à destination de clauses d'insertion.

Une **charte d'insertion** par l'activité économique dans le domaine du bâtiment et des travaux publics a été réalisée. Elle est annexée à la convention ANRU.

LA PHILOSOPHIE GÉNÉRALE DES DEUX PROJETS

Le renouvellement urbain vise, à Tarbes comme à Lourdes, la réalisation de projets de requalification urbaine qui s'inscrivent dans une vision globale d'aménagement, de fonctionnement et de vie sociale des quartiers.

Des opérations de démolitions, de reconstructions et de réhabilitations de logements locatifs sociaux, d'aménagements d'espaces publics, de désenclavements ou encore de constructions d'équipements de proximité sont prévues sur les deux quartiers.

La diversification des logements, les aménagements d'ensemble et la programmation d'équipements de proximité ont pour objectif de contribuer à la mixité sociale et fonctionnelle dans les quartiers.



Les partenaires du projet

Impulsé par l'Etat, à travers l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le NPNRU associe les partenaires suivants :

l'ANAH, Action Logement, la Région Occitanie, le Département des Hautes-Pyrénées, les communes de Tarbes et de Lourdes, la Banque des Territoires, les bailleurs sociaux (SEMI - Tarbes et OPH 65), le GIP Politique de la ville Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Caisse d'Allocations Familiales.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au niveau local, le porteur de projet est la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées qui pilote, coordonne et anime l'ensemble de la démarche, en lien avec l'État et l'ensemble des partenaires ci-dessus autour d'instances de gouvernance (comité de pilotage, comité technique, groupes thématiques...).



LE FINANCEMENT DES PROJETS

Pour la réalisation des opérations inscrites dans la convention, une contribution d'envergure est apportée par les différents partenaires :

Un concours financier de **26 M€** est apporté par l'ANRU pour les opérations de démolitions, constructions et résidentialisations;

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée attribue **1,3 M€** pour les opérations de construction et d'aménagement;

Le Département des Hautes-Pyrénées intervient à hauteur de **6,2 M€** (dont 5,2 millions liés aux logements);

L'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées participe à hauteur de **5,8 M€** (dont 5 millions consacrés aux logements);

Les communes de Tarbes et Lourdes interviennent dans les opérations d'aménagement à hauteur de **7,5 M€** pour Tarbes et **955 000 €** pour Lourdes;

La participation des bailleurs s'élève à **11,5 M€** pour la SEMI Tarbes et **20,6 M€** pour l'OPH 65.

LE CALENDRIER

L'ambition portée par la CATLP, les communes, les bailleurs et l'ensemble des partenaires financiers se décline au travers d'un programme d'intervention qui s'étalera sur une dizaine d'années.

Les premières années du programme consisteront à réaliser les études préalables nécessaires aux travaux de construction et de démolitions qui ne débiteront que dès l'achèvement de la phase de relogement.

TARBES

LE PROJET DU QUARTIER BEL AIR

La cité Bel Air est représentative des grands ensembles construits dans les années 60 en contiguïté des centres urbains, et à l'écart des grands axes.

Ce sont environ 2 200 habitants qui résident dans ce quartier.

Le projet d'aménagement du quartier Bel Air à Tarbes est un projet urbain et architectural d'ensemble qui porte **une ambition de désenclavement, de changement d'image et de renouveau architectural porteur d'une ouverture vers le centre-ville.**

Il va contribuer à créer une **continuité urbaine** avec le centre-ville par des aménagements qui porteront sur la création de liaisons Est/Ouest et Nord/Sud au sein du quartier. Les accès en seront ainsi facilités, les déplacements internes améliorés et des liens fonctionnels avec le centre-ville seront créés.

Les espaces publics du quartier seront repensés et requalifiés avec des aménagements paysagers ; le cadre de vie sera ainsi amélioré (parc, aire de jeux, allée Cavalière...)

Cette nouvelle image du quartier passera par la démolition des bâtiments F et GH de la SEMI-Tarbes et la construction de nouveaux logements répondant aux exigences du marché actuel.

Des travaux de requalification (réhabilitation intérieure des logements) seront réalisés sur le bâtiment B.

Des travaux de résidentialisation (aménagements extérieurs, parkings, clôtures) pourront également être réalisés, en lien avec les différentes copropriétés du quartier.

Enfin, une maison du projet sera créée pour préserver un espace de rencontre et d'information auprès des habitants.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

164	logements démolis
120	logements construits
64	logements réhabilités
376	logements concernés (résidentialisation)
34 M€	coût total du projet
6,9 M€	de participation de l'ANRU
12,7 M€	de participation des collectivités
	2,6 M€ Agglo
	2M€ Département
	0,6 M€ Région Occitanie
	7,5 M€ Ville de Tarbes



LOURDES

LE PROJET DU QUARTIER DE L'OPHITE

La cité de l'Ophite s'est construite dans les années 60. Elle se compose de 551 logements et compte environ un millier d'habitants.

Le projet consiste à démolir l'ensemble des bâtiments qui composent la cité.

La question du relogement, au cœur de ce programme de renouvellement urbain, a fait l'objet d'une charte du relogement, annexée à la convention ANRU. La situation de chaque famille sera donc examinée, au cas par cas, afin qu'une proposition de relogement soit faite et qu'elle réponde aux attentes des habitants, dans le respect de leurs ressources.

La construction de logements est envisagée, sur différents sites de la ville de Lourdes, notamment à proximité de l'ancien quartier de l'Ophite ou encore en centre-ville, en lien avec le dispositif Action Cœur de Ville. Un travail partenarial est mené avec la ville de Lourdes, l'Établissement Public Foncier d'Occitanie et l'OPH 65.

La démolition du quartier laissera place à un grand parc qui fera l'objet d'un aménagement paysager ultérieur. La route départementale 821 sera également requalifiée.

Des actions seront menées afin de **préserver et conserver la mémoire du quartier**.

L'Agence Sud de l'OPH 65 ainsi qu'une nouvelle maison de quartier seront reconstruites afin d'assurer la continuité des fonctions de la maison du projet existante, véritable lieu de ressource et d'échanges.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

551 logements démolis

195 logements construits

52,7 M€ coût total du projet

19 M€ de participation de l'ANRU

9 M€ de participation des collectivités

3,2 M€ Agglo

4,2M€ Département

0,7 M€ Région Occitanie

0,9 M€ Ville de Lourdes



UNE AIDE QUI TOMBE BIEN !

L'agglomération lance le dispositif Prime Air Bois sur le territoire !

Une aide financière d'un montant de 500 euros destinée à l'achat d'un poêle comme système de chauffage et/ou au remplacement des cheminées à foyer ouvert et/ou au remplacement de vieux poêles à bois. C'est la promesse du dispositif Prime Air Bois lancée le vendredi 26 février 2021 par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP).

Le 30 septembre 2020, la CATLP a adopté son PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Il est notamment constitué d'un programme d'actions à mettre en place pendant 6 ans et la Prime Air Bois est l'une des actions 2021.

Accompagner les habitants du territoire au changement.

La Prime Air bois permettra de financer l'acquisition d'appareils de chauffage performants et les travaux qui y sont liés : fournitures, tubage, main d'œuvre...

Une seule prime sera accordée par propriétaire habitant l'une de nos 86 communes membres, pour sa résidence principale, sans aucune condition de ressources et elle est cumulable avec l'aide à la rénovation énergétique de l'État « MaPrimeRénov' » et le « Prêt à taux zéro ».

Les appareils achetés seront des poêles labellisés « Flamme verte » de classe 7 étoiles, plus performants et surtout moins polluants qui seront installés par des professionnels certifiés.



Passez au chauffage à bois nouvelle génération!

Une aide cumulable avec l'aide à la rénovation énergétique de l'État « MaPrimeRénov' ».

Un mode de chauffage plus vertueux pour un territoire moins pollué.



Sur le territoire de l'agglomération, le secteur résidentiel émet 30% des gaz à effet de serre et représente 46% de la consommation d'énergie. Agir sur ce secteur est l'un des principaux leviers pour lutter contre les changements climatiques et adapter notre territoire à ces évolutions inéluctables à court et moyen termes.

Sur le plan de la qualité de l'air, malgré une lente et régulière amélioration depuis une dizaine d'années, le territoire de la CATLP enregistre toujours des dépassements de valeurs limites concernant le dioxyde d'azote et les particules fines en hiver.

En mettant en place la Prime Air Bois, la CATLP s'engage à favoriser un mode de chauffage plus vertueux en énergie et en réduction de la pollution de l'air extérieur et intérieur, le chauffage au bois étant l'une des sources d'émission des particules fines.

Cette proposition est notre réponse à la quadrature du cercle que représente notre obligation de travailler à l'amélioration de la qualité de l'air tout en participant à la transition énergétique et en favorisant la promotion d'une énergie bon marché et décarbonnée.



Un outil de communication pour les professionnels

La Prime Air Bois est un véritable levier d'attractivité et de dynamisme pour les professionnels du secteur (vendeurs, installateurs, structures d'informations pour les logements...). Une distribution d'affiches et de dépliants a été assurée auprès de ces structures.

Toutes les informations ainsi que les supports de communication (affiche, flyer, vidéo explicative) sont consultables et téléchargeables sur le site internet :

..... www.agglo-tlp.fr/prime-air-bois

La marche à suivre pour bénéficier de la Prime Air Bois :

Les personnes intéressées peuvent retirer le dossier d'aide soit :

sur le site www.agglo-tlp.fr/prime-air-bois

soit auprès de M. Simon PEYRET, par téléphone 06 37 46 38 03 / 05 62 53 34 96 ou par courriel prime-air-bois@agglo-tlp.fr

Ce dernier sera leur interlocuteur privilégié pour tout accompagnement et renseignements.

À noter : La demande d'aide doit se réaliser avant le début des travaux. La réponse de la CATLP étant nécessaire.

La CATLP traitera les demandes au fur et à mesure de leur arrivée, par courriel ou courrier, dates et heures feront foi, dans la limite de l'enveloppe votée au Budget Prévisionnel 2021 (150 000€).

L'EAU, CE BIEN COLLECTIF

J'adopte les bons gestes avec l'Aggl'Eau

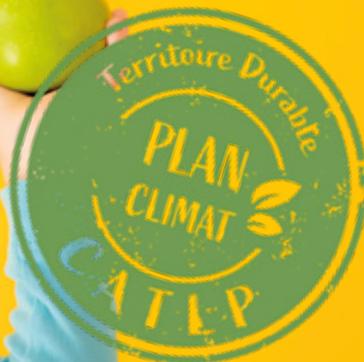
Dans le cadre de sa compétence Eau, Assainissement et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, la Communauté d'agglomération sensibilise la population aux gestes simples à adopter dans son quotidien pour préserver la ressource en eau mais aussi agir directement sur sa facture.

Pour cela, un guide a été conçu.

Une dizaine de visuels colorés ont aussi été déclinés pour les réseaux sociaux et sur le site de l'agglo, faisant référence à chaque bon geste à réaliser chez soi.

A découvrir sur : www.agglo-tlp.fr/eau-assainissement





ACHETEZ & MANGEZ LOCAL PENDANT 6 MOIS

DÉFI LOCAVORE

Développons ENSEMBLE une alimentation durable et de proximité sur le territoire.

Acheter et manger local pendant 6 mois, tel est le défi lancé par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées à une cinquantaine de foyers résidant sur le territoire.

Cette grande étude sur les pratiques alimentaires est une aventure humaine enrichissante. Elle est réalisée dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la CATLP qui a missionné le **CPIE Bigorre-Pyrénées** pour la mener à bien. Les objectifs sont multiples : sensibiliser au manger mieux et local, analyser les habitudes de consommation, valoriser les produits locaux, les producteurs et ainsi développer un réseau de producteurs locaux. Pour trouver des participants, l'agglomération a lancé une grande campagne de recrutement dans les médias locaux pour présenter le dispositif.

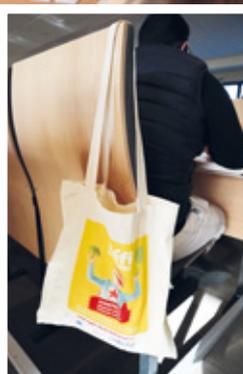
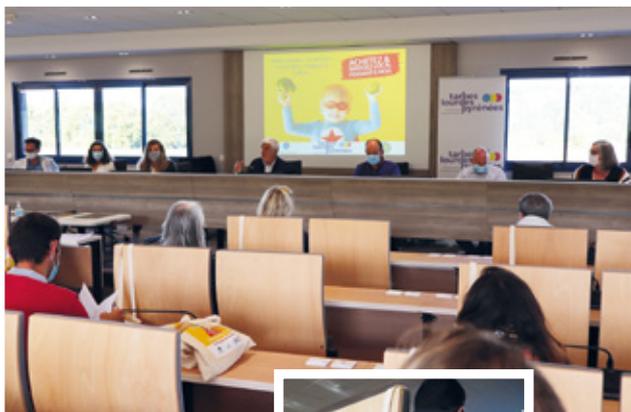
Chaque foyer composé d'une ou plusieurs personnes remplit des « relevés d'achats » qui vont

permettre d'évaluer l'évolution de leur consommation de produits locaux entre mai et octobre.

Cinq équipes ont été fédérées par un capitaine formé par le CPIE Bigorre-Pyrénées et de nombreuses rencontres conviviales, animations et visites sont prévues afin d'échanger et partager son expérience. Des temps forts sont au rendez-vous avec notamment une soirée d'échanges avec un professionnel de la nutrition, un cours de cuisine, une visite de ferme... Au début du challenge, un kit a été remis à l'ensemble

des participants avec de nombreuses surprises et à la fin les trois meilleures équipes remporteront des paniers gourmands locaux.

Qui remportera l'aventure ? A suivre au fil des mois sur notre site internet : www.agglo-tlp.fr/defi-locavore, nos réseaux sociaux @aggloTLP et ceux du CPIE Bigorre-Pyrénées @cpie65.



Ce sont 50 foyers résidant sur le territoire qui se sont lancés dans l'aventure le 5 mai 2021 !

En présence de Gérard Trémège, Président, et des élus de la CATLP, le top départ du Défi Locavore a été donné.

En guise de bienvenue, les foyers ont reçu un kit de départ contenant notamment une liste de producteurs et distributeurs de produits locaux pour faciliter leurs démarches de « consom'acteur » et un guide réalisé par le CPIE Bigorre-Pyrénées.



NOUVEL INDICE ATMO

Une nouvelle méthode de calcul pour la qualité de l'air

Depuis le début de l'année, un nouvel indice de la qualité de l'air ATMO a été mis en place.

L'arrêté du 10 juillet 2020 définit la nouvelle version de cet indicateur. Diffusé par les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), l'indice **ATMO** caractérise l'air que nous respirons, à l'instar des prévisions météorologiques et informe le citoyen du comportement à adapter en conséquence.

Valeur unique calculée, chaque jour, à partir des concentrations prévues pour cinq polluants, l'indice ATMO attribue, par polluant, un sous-indice déterminé sur une échelle de « Bon » à « Extrêmement mauvais ». Le plus dégradé de ces cinq sous-indices donne l'indice ATMO de la journée.

Le nouvel indice qualifie de façon différente la qualité de l'air sur le territoire par rapport à l'ancien indice.

Cela ne signifie pas que la qualité de l'air se dégrade mais plutôt que la nouvelle méthode de calcul se veut plus vigilante.

La nomenclature des qualificatifs a été modifiée avec la suppression de l'indice « Très bon » et l'apparition de l'indice « Extrêmement mauvais ».

Une nouvelle méthode de calcul a été mise en place incluant notamment les particules fines PM2.5 et la diminution des seuils de concentration de polluants associés aux différents qualificatifs.

Autre donnée importante, l'indice « Mauvais » et les épisodes de pollution ne sont plus liés. La qualité de l'air pourra ainsi être qualifiée de mauvaise sans qu'il n'y ait déclenchement d'un épisode de pollution.

Quelles évolutions pour la Communauté d'agglomération ?

Ces nouvelles méthodes de calcul dégradent la qualification de l'indice avec une augmentation du nombre de jours où la qualité de l'air est « Moyenne », « Dégradée », « Mauvaise » ou « Très mauvaise ». Pour autant, la qualité de l'air ne se dégrade pas.

Sur la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, la qualité de l'air sera majoritairement qualifiée de « Moyenne » et non plus de « Bonne ». On remarque aussi que le nombre de journées où la qualité de l'air est qualifiée de « Mauvaise » est plus élevé qu'auparavant.

L'agglomération & l'ATMO :

Parmi ses compétences, la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées exerce celle de la « *Protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie* » qui comporte le thème de la lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.

Dans ce cadre, la CATLP est rattachée par convention au réseau régional de mesure de la qualité de l'air qui est géré par ATMO Occitanie. Le territoire compte deux stations : une à Tarbes et une à Lourdes. Ces stations fixes permettent de mesurer en continu les polluants suivants : dioxyde de soufre, oxydes d'azote, ozone, particules en suspension, métaux lourds, hydrocarbures aromatiques et benzène. Ainsi, quotidiennement, un indice ATMO est calculé et édité dans la presse locale et sur le site de la Communauté d'agglomération.

En outre, ATMO Occitanie envoie mensuellement une analyse plus exhaustive des stations.

Plus d'informations sur la page dédiée de notre site internet : www.agglo-tlp.fr/atmo-qualite-de-l-air



TARBES / ARSENAL **L'USINE DES SPORTS**

Dans le cadre du projet d'agglomération, les travaux se poursuivent sur le territoire. La preuve avec le bâtiment 313 situé au sein de l'ancien Arsenal de Tarbes qui prend forme au fil des semaines.

Futur complexe multisport baptisé « **L'Usine des Sports** », il répond aux besoins exprimés par les communes et les acteurs du sport pour une pratique indoor (escalade, athlétisme, basket-ball, hand-ball, volley-ball et badminton). Ce lieu sera d'envergure internationale et permettra de recevoir de futures compétitions.

Aujourd'hui à mi-chantier, l'ancien bâtiment industriel (re)trouve un nouveau visage. Notamment avec la pose du mur d'escalade qui sera parmi les plus grands d'Europe permettant la pratique de trois disciplines (vitesse, difficulté, bloc) en simultanées.

AVEC 11 000 M² DE SURFACE TOTALE, L'USINE DEVRAIT RAYONNER BIEN AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DE L'AGGLOMÉRATION.

Ces mensurations exceptionnelles vont permettre l'entraînement d'équipes internationales pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Outre la construction d'un temple dédié au sport, l'aspect patrimonial et culturel de l'agglomération est préservé. La volonté des élus et des architectes est de garder l'esprit industriel du lieu. Ponts roulants et verrières se mêleront aux paniers de basket et piste d'athlétisme.

Dans un contexte de crise sanitaire, le chantier a débuté en juin 2020 et devrait terminer à la rentrée scolaire 2021. La Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées a investi 8,7 millions d'euros HT de travaux pour ce projet unique, avec le soutien de la Région Occitanie à hauteur de 1,3 millions d'euros, du Département des Hautes-Pyrénées avec 800 000 euros mais également de l'État avec l'Agence Nationale du Sport pour 600 000 euros.



« Protéger et bâtir des politiques publiques pensées pour répondre aux attentes et aux besoins des populations et qui participent à la dynamique de développement. »

Extrait du Projet d'agglomération de la CATLP

LES PROJETS SE CONCRÉTISENT...



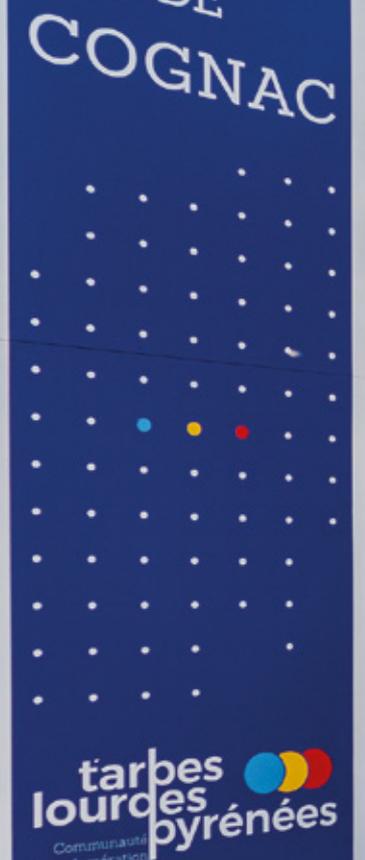
Mais aussi...

BÂTIMENT 111, LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

DE L'ATELIER DES FORGES À LA FABRIQUE DE LA CULTURE



L'appel vient d'être lancé pour la restructuration du bâtiment 111 en une médiathèque de 4000 m² répondant aux attentes contemporaines des habitants de notre agglomération. Ce projet structurant prévu dans le projet d'agglomération est porteur d'un enjeu considérable de valorisation d'un patrimoine industriel représentatif de l'identité historique tarbaise, par sa reconversion en lieu emblématique du vivre-ensemble, repère culturel et social dans l'agglomération. L'établissement, dont l'ouverture est envisagée pour juin 2025, s'articulera autour de trois univers dédiés à la culture, aux loisirs et à la sociabilisation. Par sa conception attractive et la large gamme de services proposés, il a vocation à devenir un lieu populaire bien au-delà du seul public des habitués des bibliothèques. Avec 100 000 documents à lire, voir ou écouter, un salon de jeux vidéo, un espace zen pour se ressourcer et participer à des ateliers de développement personnel, un univers numérique complet à destination de tous, initiés ou non, un large espace ouvert d'action culturelle et bien plus encore, le 111 atteindra les standards actuels des médiathèques lieux de vie, entités hybrides au croisement des collections multimédia, des pratiques numériques, de l'expérimentation participative avec les usagers ainsi que, plus globalement, du vivre-ensemble.



ZAE

COGNAC

TARBES

A vocation essentiellement commerciale, cette Zone d'Activités Économique se démarque par la variété des enseignes qu'elle regroupe.



36 hectares au total

49

entreprises implantées

560

emplois déjà sur site



Secteurs d'activités : automobile, équipement de la maison et jardin, alimentation

Située entre la route de Pau et la rue François Marques, en bordure de la rocade Ouest, la Zone d'Activité Économique de COGNAC a une vocation essentiellement commerciale.

Créée initialement par la ville de Tarbes, elle a été transférée à l'Agglo en janvier 2017.

Depuis une décennie, un village automobile s'est progressivement développé le long de la rocade dans son cœur regroupant plusieurs concessionnaires qui en font un pôle attirant de nombreux particuliers et professionnels. Cette implantation est venu renforcer le secteur (carrosserie Arberet, Carrosserie Auto 2000, Garage Baqué ainsi que Chek'up Auto-remorques).

À l'est de ce pôle, il existait une friche industrielle importante (20 000m²) créée par le transfert de l'entreprise MTP sur le Parc d'activités des Pyrénées ; les services de l'agglomération ont pu trouver une solution et redonner vie à ces locaux en y implantant l'entreprise ABC 65 (Accessoire Bigorre Caravane) où tous les amateurs de camping-cars peuvent découvrir de nombreux modèles.

Aujourd'hui, les différents travaux d'aménagement ont permis à presque une cinquantaine d'entreprises de s'y installer ou de se développer. Elle accueille de nombreuses enseignes nationales comme Decathlon, GIFi, Thiriet, LIDL, Auchan en plus des marques automobiles comme Renault-Dacia, Nissan, Mitsubishi, KIA, Seat, etc.

La dernière venue sur la zone de Cognac est Lauak dont le portrait figure ci-contre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le mois de mars, Frédéric Pinna est venu compléter le service Développement économique, Enseignement

Supérieur & Innovation, en tant que responsable.

Expert en stratégie, innovation et accompagnement des entreprises, Frédéric a une véritable passion pour le développement économique et le travail en réseau. Du Centre-Val de Loire où il dirigeait l'agence régionale de développement, à la Bigorre, en passant par la Touraine, les valeurs qu'il défend sont celles de la confiance, du partenariat et de la solidarité. « *Il ya peu de territoires qui, comme Tarbes-Lourdes-Pyrénées ont une véritable stratégie économique ; c'est un réel atout pour nos entreprises actuelles et futures et les habitants* ».

Une chose est certaine, avec son équipe, nos entreprises vont voir grand ; nous lui souhaitons la bienvenue !

ZOOM SUR UNE ENTREPRISE DU TERRITOIRE GROUPE LAUAK

Avec une expérience de plus de 40 ans, le groupe LAUAK est un groupe international français de production de pièces et structures aéronautiques. Présent notamment au Portugal, au Canada et en Inde, la majorité de son activité reste localisée en France, avec sa maison mère à Hasparren au Pays Basque. Spécialisé dans la production de pièces métalliques, LAUAK France dispose de moyens de productions, de compétences et de savoir-faire de pointe et diversifiés dans la tôlerie, la chaudronnerie, l'usinage, le mécano-soudage et l'assemblage de pièces de structures et de tuyauteries sur une gamme de matériaux allant des aluminiums à l'inconel en passant par les titanes et aciers inoxydables. Avec 95% du chiffre d'affaires réalisé dans l'aéronautique, LAUAK France produit des pièces élémentaires et sous-ensembles pour les avions comme AIRBUS et DASSAULT, les équipementiers comme SAFRAN et LIEBHERR mais aussi les leaders de l'aérostructure comme DAHER et STELIA, en tant que fournisseur de rang 1.

Depuis quelques années, et malgré la crise du COVID, LAUAK France a investi dans une démarche de développement et d'innovation. En avril dernier, LAUAK s'est implanté dans un local de plus de 600m² en zone Cognac, afin d'y implanter son centre de RDI groupe (Recherche, Développement et Innovation). Avec une équipe mixte de 3 docteurs et 2 ingénieurs, LAUAK ambitionne de développer les technologies et procédés de demain, dans une démarche partenariale, au service de ses principaux clients de l'aéronautique.



En particulier, l'équipe tarbaise développe de nouveaux matériaux et procédés dans le domaine des composites thermoplastiques hautes performances, et des composites hautes températures pour applications structurales, dont les premières applications aéronautiques pourraient rapidement trouver un intérêt dans d'autres domaines industriels. Actuellement en travaux, le local zone Cognac se verra équipé d'un laboratoire de chimie, d'un laboratoire de caractérisation et d'un atelier de mécanique et de prototypage d'ici l'été, permettant ainsi de mener des projets et de développer de nouvelles opportunités dans l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.



+ d'infos sur invest-in-trlp.fr



#Invest'in Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Chemins de randonnées, trésors cachés, paysages à couper le souffle, coins insolites ou encore fiertés locales vous attendent sur notre territoire.

Nous vous proposons un extrait à chaque numéro de #AggloTLP magazine.

Amoureux du territoire, n'hésitez pas à nous partager vos clichés, témoignages d'aventure ou découvertes en nous mentionnant sur les réseaux sociaux. Un hashtag #exploreTLP a été créé pour l'occasion.

Lac de Gabas



Situé à 380 mètres d'altitude, le lac artificiel du Gabas avec vue panoramique sur la chaîne des Pyrénées est implanté sur les territoires de Gardères et Luquet, dans les Hautes-Pyrénées, de Lourenties et d'Eslourenties dans les Pyrénées-Atlantiques. En effet, deux îlots, à l'ouest du département mais situés en Pyrénées-Atlantiques, sont administrativement rattachés aux Hautes-Pyrénées. Il s'agit d'une survivance d'une division féodale remontant au XI^{ème} siècle.

Le site est idéal pour la randonnée pédestre, le jogging ou le VTT. On peut faire le tour du lac (10 km), ou s'en éloigner un peu et choisir une des trois boucles des enclaves. L'entretien, le balisage et le panneautage de ces sentiers sont pris en charge par l'agglo. Vous pouvez marcher tranquilles !

Itinéraire n°15 (Le lac du Gabas) : au départ de l'église de Gardères, ce parcours de 12 km, de niveau moyen, traverse les communes de Luquet et Gardères. Prévoir 3 heures de marche, mais on peut aussi se contenter du tour du petit lac (40 min).

Itinéraire n°16 (Le bois de Séron) : au départ de l'église de Séron, ce circuit facile peut être l'occasion d'une agréable balade d'1h20 en famille (5,2 km).

Itinéraire n°17 (Le lac du Loüet) : au départ de l'église de Séron, de niveau moyen, cette boucle se parcourt en 3h45 (15 km), mais il est possible de raccourcir l'itinéraire.

Un havre de paix à (re)découvrir cet été.

Lac de Lourdes



A seulement 3 km du centre-ville en direction de Pau, le lac glaciaire de Lourdes est un formidable lieu de détente et d'activités diverses et variées. Ce joyau naturel de 50 hectares est un écrin de verdure pour une journée en famille ou entre amis.

Les plus petits auront la possibilité de se divertir à l'aire de jeux dédiée. La restauration et les rafraîchissements sont à disposition dans plusieurs établissements. Une aire est aménagée pour les pique-niques, des activités aquatiques telles que le kayak ou encore le paddle sont possibles, il y en a pour tous les goûts ! Vous pouvez en même temps profiter pour aller de l'autre côté du lac et observer la tourbière du lac de Lourdes (site classé Natura 2000).

Pour les randonneurs et/ou joggeurs, le tour du lac est un parcours d'environ de 6km proposant différents points de vue. Notamment sur la chaîne des Pyrénées ou encore sur le splendide parcours du golf de Lourdes.

Les pêcheurs ne sont pas en reste. Le site est classé en deuxième catégorie. Les espèces présentes sont la carpe, le gardon, la tanche, le brochet, le sandre, la perche ou encore le black-bass. Un parcours de pêche de nuit à la carpe est accessible côté golf.

Plusieurs zones de stationnement sont accessibles à proximité même du lac.

Une ligne de bus urbain dessert également le lac de Lourdes depuis le centre-ville tous les jours (sauf dimanches et jours fériés).

Bref, vous aurez toujours une excuse pour aller au lac !

Ourdis-Cotdoussan

Située au Sud-Est de Lourdes, Ourdis-Cotdoussan demeure une halte privilégiée pour les marcheurs, pèlerins et curieux.

Elle abrite l'église Saint-Jacques (XVIIe-XVIIIe siècles) inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle ».

On peut en effet retrouver au sein de l'édifice un retable dédié à Saint Jacques datant de 1662 ou une pierre sculptée de symboles jacquaires (bourdon et coquilles).

Partir à la découverte de ce village, c'est aussi observer les lavoirs avec des leytes (placards frais pour le lait et le beurre) encore présents, témoins d'un mode de vie passé.



NOTRE TERRITOIRE est à (re)découvrir sur :
www.agglo-tlp.fr/redecouvrons-notre-territoire



+ d'infos sur
nos réseaux



AggloTLP
#exploreTLP

LA BIBLIOTHÈQUE CLAUDE NOUGARO SE TRANSFORME

Après quelques semaines de rénovation, la bibliothèque de Bordères-sur-l'Échez présente un tout nouveau visage : fonctionnalité, convivialité dans un espace plus vaste, sont les nouveaux atouts de cet espace culturel. C'est désormais plus de cent vingt mètres carrés qui accueillent des rayonnages adaptés aux différents types d'ouvrages, un espace enfant, deux petits salons de détente ainsi qu'un espace numérique doté de sept postes informatiques accessibles à tous (connexion wifi en libre accès).

Tous types d'ouvrages vous attendent : romans, documentaires, bandes dessinées, revues spécialisées (cuisine, automobile, décoration, voyages, régionalisme...) qui seront rejoints sous peu par une sélection de DVD, CD et livres audio.

Pour les plus jeunes, leur nouvel espace dédié renferme quelques trésors d'albums et de petits coins dérobés pour les dévorer. Ce lieu de rencontre et de convivialité s'adapte à la diversité de ses visiteurs et offre des contenus variés afin de satisfaire tous les publics. En dehors des horaires d'ouverture au public, la bibliothèque Claude Nougaro reçoit toute la semaine les classes de l'école maternelle et propose diverses animations occasionnellement en direction du public, comme des animations numériques en période de vacances ou d'autres ateliers...

Ces travaux de réhabilitation, financés conjointement par la commune de Bordères-sur-l'Échez et l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, ont été menés en partie par des entreprises locales. Les agents des services techniques de la commune ont mis en œuvre tout leur savoir faire et leur technicité au service de cette belle rénovation en réalisant une part importante de l'ouvrage.

Cette opération a été conduite dans un délai court, grâce à leur réactivité et leur perspicacité. N'hésitez pas à venir pousser la porte !

En plus, l'abonnement est gratuit et illimité pour TOUS dans le réseau des bibliothèques de l'agglomération.



LA BIBLIOTHÈQUE CLAUDE NOUGARO EN CHIFFRES :

- PLUS DE 4000 DOCUMENTS ADULTES
- PLUS DE 3000 DOCUMENTS JEUNESSE
- 16 TITRES DE REVUES
- BIENTÔT UNE SÉLECTION DE LIVRES AUDIO, DVD ET CD



RADIO GRAINO S'ÉCOUTE PARTOUT

Vicime de leurs succès, les podcasts Radio Graino sont désormais disponibles sur vos plateformes d'écoute préférées : Deezer, Spotify, Soundcloud, Youtube, Ausha et Google Podcasts.

Passionnés de conférences vertes, Annick Baléri vous donne rendez-vous chaque semaine pour un nouveau thème.

Toutes les émissions et infos sur : bibliotheques.agglo-tlp.fr/radio-graino

PARTIR EN LIVRES

Entrez dans un « merveilleux voyage » du 7 au 11 juillet 2021

« *Merveilleux voyage* » aura lieu, à l'occasion de l'événement national **Partir en Livre**, dans les communes de Lourdes, Tarbes et Aureilhan du 7 au 11 juillet 2021. Ce « Merveilleux voyage » a pour objectif de sensibiliser un large public d'enfants, d'adolescents et de familles à la richesse de la littérature jeunesse. Cette manifestation mêlant rencontres d'auteurs-illustrateurs, activités littéraires ludiques, spectacles, souhaite initier ou renforcer le plaisir de lire dès le plus jeune âge.

L'événement se déroulera en plusieurs temps :

- le mercredi 7 et le jeudi 8 juillet, des actions seront prévues dans les quartiers des villes de Tarbes, Lourdes et Aureilhan : raconte tapis, ateliers, jeux...
- le vendredi 9 juillet est une journée réservée pour les crèches, les RAM et les centres de loisirs,
- le samedi 10 et le dimanche 11 juillet, un parc d'attractions littéraires (rencontres avec des auteurs-illustrateurs, ateliers, spectacles, cinéma en plein air...) proposera des activités pour tous les âges au Jardin Massey, à Tarbes.

L'accès sera libre et gratuit.

Renseignements : www.bibliotheques.agglo-tlp.fr

LES COUPS DE CŒUR, PRÉPAREZ VOS PROCHAINES ESCAPADES

L'été arrive et même si un grand nombre d'entre nous n'envisagent pas de franchir les frontières, vous pensez sûrement à préparer escapade touristique, treks ou randonnées en famille...

Retrouvez dans chacune de vos médiathèques, un rayon avec des guides sur les régions de France et sur les sentiers de randonnée. Une sélection de guides de voyage vous attend également sur le site : www.bibliotheques.agglo-tlp.fr

Faites le plein d'idées de vacances en repérant dans notre catalogue en ligne les titres que vous cherchez et n'hésitez pas à demander aux bibliothécaires de précieux conseils de lecture mais aussi aux ludothécaires des recommandations pour passer de bons moments en famille !

UNE SÉLECTION DE JEUX POUR VOS VACANCES

LA HAVANE par Reinhard Staupe

Illustré par Michael Menzel

À partir de 10 ans, durée de la partie 45 min

La Havane prend sa source dans la reconstruction de Cuba suite aux révoltes qui saccagèrent le pays au milieu du XX^{ème} siècle.

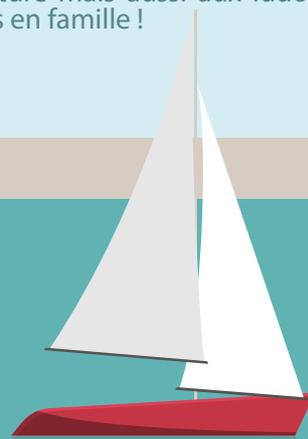
Chaque joueur va prendre le rôle d'un promoteur immobilier et va tenter de construire les bâtiments qui lui donneront le nombre de points nécessaire à la victoire.

AZUL PAVILLON D'ÉTÉ par Michael Kiesling

Illustré par Chris Quilliams

À partir de 8 ans, durée de la partie 35 min

A l'aube du XVI^{ème} siècle, le roi Manuel 1^{er} demanda aux plus grands artisans du Portugal de construire de majestueux édifices. Une fois les palais d'Évora et de Sintra achevés, le roi demanda qu'un pavillon d'été soit érigé en l'honneur des membres de la famille royale. La construction de ce nouveau bâtiment sera confiée au plus talentueux des artisans, celui dont l'habileté fera resplendir le prestige de la famille royale.



CAP SUR L'ÉTÉ !



PLUS BESOIN DE SE POSER DE QUESTION !

Désormais, vous pouvez aller nager dans toutes les piscines de l'agglomération avec votre carte d'abonnement

TARBES / LOURDES / SÉMÉAC

*C.N. Paul Boyrie
Piscine Tournesol*

Complexe aquatique Piscine Michel Rauner



LES PISCINES

DE TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

CARTE UNIQUE

Toutes les infos > piscines.agglo-tlp.fr

**tarbes
lourdes
pyrénées**
Communauté
d'agglomération